



Christian CAUGANT

EXPERT COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA RÉGION D'AMIENS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE
RÉGIONALE D'AMIENS

OFFICE DE TOURISME DE NOYON

SIÈGE SOCIAL : PLACE BERTRAND LABARRE
60400 NOYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES SOCIÉTAIRES APPELÉS À STATUER
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011**

4, rue Niepce - Les Tertiales
ZAC de Mercières
60200 COMPIÈGNE

Tél. 03 44 30 50 20
Fax 03 44 30 50 29

email : caugant.christian@wanadoo.fr

8 bis, place Saint-Jacques
60400 NOYON

Tél. 03 44 09 03 19
Fax 03 44 09 44 37

email : ch-caugant.noyon@orange.fr

Le 28 Mars 2012

OFFICE DE TOURISME DE NOYON
Place Bertrand Labarre
60400 NOYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er Janvier 2011 au 31 Décembre 2011

SOMMAIRE

Pages

Rapport	1 - 2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat	5
Annexe	6 à 13



RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'OFFICE DE TOURISME DE NOYON tels qu'ils sont annexés au présent rapport.
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.
- la justification des appréciations
- les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration

Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

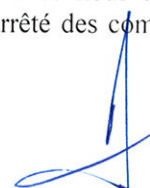
I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France, ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OFFICE DE TOURISME DE NOYON à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables retenus pour l'arrêté des comptes, ainsi que sur leur présentation d'ensemble.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES


Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Compiègne

Le 28 Mars 2012

Christian CAUGANT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens



 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	27 978,04	4 876,73	23 101,31	21 491,85
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	16 247,19	11 712,76	4 534,43	760,58
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15,00		15,00	15,00
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	44 240,23	16 589,49	27 650,74	22 267,43
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 516,67		6 516,67	6 264,10
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	51 019,49		51 019,49	50 171,03
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	184 489,54		184 489,54	160 258,01
Charges constatées d'avance	658,88		658,88	1 355,80
ACTIF CIRCULANT	242 684,58		242 684,58	218 048,94
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	286 924,81	16 589,49	270 335,32	240 316,37



 Bilan

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 242,63	5 242,63
Report à nouveau	134 475,65	118 974,09
RESULTAT DE L'EXERCICE	60 290,38	15 501,56
Subventions d'investissement	8 190,58	10 249,67
Provisions réglementées	112,82	371,64
FONDS PROPRES	208 312,06	150 339,59
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 812,38	30 474,05
Dettes fiscales et sociales	36 210,88	37 914,93
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		21 587,80
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	62 023,26	89 976,78
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	270 335,32	240 316,37




Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois
Ventes de marchandises	31 096,69	32 486,69
Production vendue	95 959,20	63 679,83
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	258 718,22	243 607,77
Reprises et Transferts de charge	15 296,59	357,52
Cotisations		
Autres produits	7,80	5,78
Produits d'exploitation	401 078,50	340 137,59
Achats de marchandises	3 546,93	7 106,67
Variation de stock de marchandises	-252,57	-1 647,78
Achats de matières premières		531,20
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	158 131,72	144 447,52
Impôts et taxes	8 116,73	5 887,54
Salaires et Traitements	139 225,51	120 376,43
Charges sociales	48 379,21	48 187,89
Amortissements et provisions	5 862,19	1 113,63
Autres charges	5,98	4,93
Charges d'exploitation	363 015,70	326 008,03
RESULTAT D'EXPLOITATION	38 062,80	14 129,56
Opérations faites en commun		
Produits financiers	2 194,81	942,64
Charges financières		
Résultat financier	2 194,81	942,64
RESULTAT COURANT	40 257,61	15 072,20
Produits exceptionnels	20 182,77	716,36
Charges exceptionnelles		247,00
Résultat exceptionnel	20 182,77	469,36
Impôts sur les bénéfices	150,00	40,00
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	60 290,38	15 501,56



Comptes annuels

Annexe



Règles et méthodes comptables

Présentation de l'annexe

Désignation de l'association :
OFFICE DE TOURISME DE NOYON EN SOURCES ET VALLEES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 270 335 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 60 290 euros. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Aucun fait caractéristique de l'exercice et aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice ne sont à signaler.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement. Il inclut également tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation égale au montant de la différence est comptabilisée.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les stocks et en-cours sont enregistrés :

- à leur coût d'acquisition, pour les biens acquis à titre onéreux dans des conditions ordinaires (approvisionnements et marchandises),
- à leur coût de production, pour les biens produits (produits et en-cours).

Le coût de production des stocks et en-cours produits par l'entreprise comprend :

- le coût d'acquisition des matières consommées pour leur production,
- les charges qui sont directement liées à la production,
- les charges indirectes de production qui comprennent les frais généraux de production fixes ou variables encourus pour transformer les matières premières en produits finis ou en-cours de production.

Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 588	6 390		27 978
Immobilisations incorporelles	21 588	6 390		27 978
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 392	4 855		16 247
Immobilisations corporelles	11 392	4 855		16 247
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	15			15
Immobilisations financières	15			15
ACTIF IMMOBILISE	32 995	11 246		44 240

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	6 390	4 855		11 246
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	6 390	4 855		11 246
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				



 Notes sur le bilan

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	96	4 781		4 877
Immobilisations incorporelles	96	4 781		4 877
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 631	1 081		11 713
Immobilisations corporelles	10 631	1 081		11 713
ACTIF IMMOBILISE	10 727	5 862		16 589



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 51 678 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	51 019	51 019	
Charges constatées d'avance	659	659	
Total	51 678	51 678	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	44 382
Total	44 382



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 62 023 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 812	25 812		
Dettes fiscales et sociales	36 211	36 211		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	62 023	62 023		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	12 127
Dettes provis. pr congés à payer	12 118
Charges sociales s/congés à payer	4 687
Etat - autres charges à payer	4 864
Total	33 796



 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	658		
Total	658		

